

Regards sur la société canadienne

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

par Shary Zhang, Rochelle Garner, Loanna Heidinger
et Leanne Findlay

Date de diffusion : le 22 juillet 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

par Shary Zhang, Rochelle Garner, Loanna Heidinger et Leanne Findlay

Aperçu de l'étude

Le recours à des services de garde d'enfants officiels et informels par une personne autre qu'un parent (ci-après appelés « services de garde ») a d'importantes répercussions sur les parents et les enfants, puisque le recours aux services de garde est associé au développement des enfants et à la participation à la vie active des parents. De plus, les mères participent à la vie active d'une manière différente de celle des pères, et les caractéristiques de l'emploi des mères pourraient être particulièrement associées au recours aux services de garde pour les enfants de moins de 12 ans. À l'aide des données de l'Enquête sociale générale de 2017 sur la famille (le cycle le plus récent de cette enquête), la présente étude fournit une estimation de l'utilisation générale des services de garde chez les parents au Canada, y compris le type de services de garde et la fréquence de l'utilisation, les raisons du choix d'un type de services de garde en particulier et celles pour lesquelles les parents n'utilisaient pas de services de garde. L'étude évalue également l'association entre les caractéristiques de l'emploi des mères et le recours aux services de garde.

- Le recours aux services de garde variait en fonction des caractéristiques parentales et familiales, et différait aussi selon l'âge de l'enfant.
- Les parents seuls, les jeunes parents, les parents nés au Canada et les parents résidant au Québec ou dans les provinces de l'Atlantique étaient plus susceptibles d'avoir recours aux services de garde.
- Le recours aux services de garde était associé aux caractéristiques d'emploi des mères au travail. À titre d'exemple, les mères ayant un horaire de travail normal (comparativement aux horaires irréguliers comme des quarts de travail) étaient plus susceptibles d'avoir recours aux services de garde.

Introduction

Les gouvernements canadiens, au niveau fédéral et provincial, ont manifesté de plus en plus d'intérêt à l'égard de l'importance des services de garde, pour des raisons qui comprennent la participation à la vie active par les parents et le développement des enfants. Plus récemment, le budget fédéral de 2021 a accordé une somme de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour un nouveau plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien¹. L'objectif énoncé dans ce plan

est de fournir des services de garde qui soient souples, abordables et de haute qualité afin de favoriser la participation des femmes à la vie active et de procurer aux enfants l'éventail des avantages associés aux services de garde de qualité.

Un rapport récent reposant sur les données de l'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) a révélé qu'en 2020 au Canada, environ 52 % des enfants âgés de 0 à 5 ans ont

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

eu recours à un type ou un autre de services de garde, officiel ou informel. Les résultats indiquent toutefois que près de 4 parents sur 10 (37 %) déclaraient avoir du mal à trouver un mode de garde.

En plus des difficultés à trouver des services de garde de qualité et à y avoir accès, des recherches ont montré que les caractéristiques de l'emploi des femmes influent également sur le recours aux services de garde. À titre d'exemple, une étude a révélé que les mères travaillant selon un horaire irrégulier étaient moins susceptibles que celles travaillant selon un horaire normal d'avoir régulièrement recours aux services de garde pour leurs jeunes enfants². Comprendre l'association entre les caractéristiques de l'emploi des parents et le recours aux services de garde revêt une importance particulière à la lumière de la recherche, notamment les études sur le programme universel de services de garde du Québec³, qui montrent que des investissements dans les services de garde peuvent avoir des retombées positives sur la participation à la vie active des mères.

À partir des données de l'Enquête sociale générale de 2017 sur la famille, la présente étude dresse un profil des services de garde par une personne autre qu'un parent (ci-après appelés « services de garde ») dans les familles canadiennes (consulter la section « [Sources des données, méthodes et définitions](#) »). L'étude se penche sur le recours des parents aux services de garde⁴, notamment les types de modes de garde auxquels ils ont recours, le coût des services de garde,

les raisons du choix d'un type de services de garde, de même que celles pour lesquelles ils n'utilisent pas de services de garde. Les modes de garde rémunérés et non rémunérés peuvent comprendre : les services de garde en milieu familial; les programmes de garde avant ou après l'école; les centres préscolaires, les garderies ou les centres de la petite enfance (au Québec seulement); la garde au domicile de l'enfant ou ailleurs, par une personne apparentée ou non apparentée.

De plus, en reconnaissant le lien étroit qui existe entre le recours aux services de garde et l'emploi des mères — et du fait que l'écart entre les sexes dans la participation à la vie active est attribuable, en partie, à la disponibilité de services de garde⁵ —, cette étude porte sur les caractéristiques de l'emploi des mères. Elle comprend une analyse visant à déterminer si le recours aux services de garde varie en fonction du type d'emploi des femmes, de l'horaire de travail habituel et du secteur d'emploi.

Le recours aux services de garde varie selon les caractéristiques de la famille

Dans l'ensemble, les deux tiers (64 %) des parents ont déclaré avoir recours à un type ou un autre de services de garde en 2017 (tableau 1)⁶. Les parents de deux enfants ont déclaré avoir recours aux services de garde dans la plus forte proportion (71 %), comparativement à environ 60 % des parents de un, de trois ou de quatre enfants ou plus.

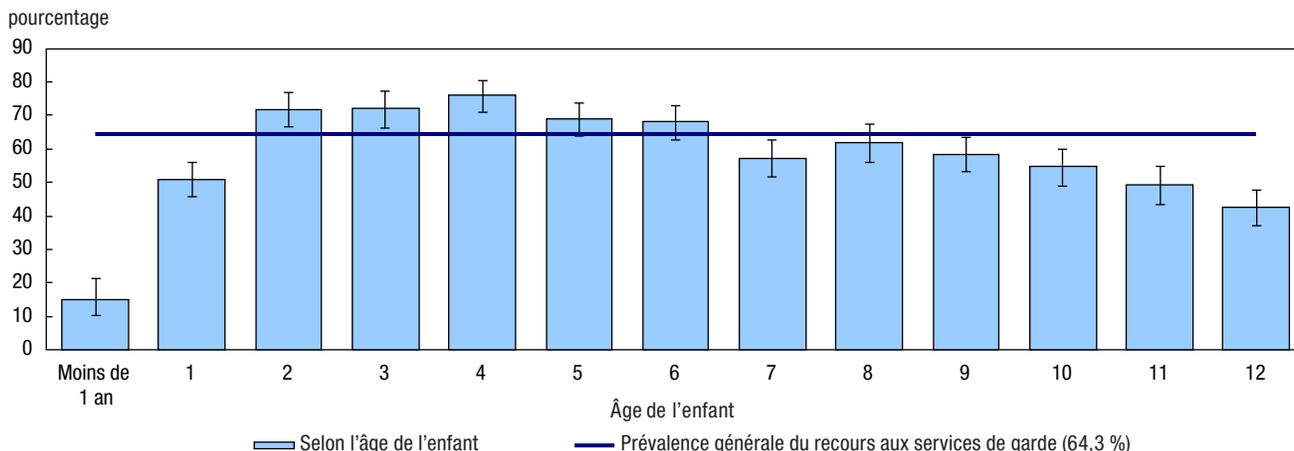
Les parents de nourrissons ont déclaré recourir aux services de garde dans la plus faible proportion (15 %), ce qui s'explique possiblement par l'utilisation du congé de maternité et du congé parental par les parents. Le recours aux services de garde a augmenté par la suite chez les parents d'enfants âgés de 1 à 12 ans et il atteint un sommet chez les parents d'enfants de 4 ans (76 %) [graphique 1]. Une fois que les enfants ont atteint l'âge de la scolarité, le recours déclaré aux services de garde a diminué et s'est établi à 42 % chez les parents d'enfants de 12 ans.

Les familles monoparentales étaient les plus susceptibles de déclarer recourir aux services de garde pour leurs enfants de 1 à 12 ans. Plus précisément, 7 parents seuls sur 10, qu'ils soient célibataires, séparés, divorcés ou veufs, ont déclaré avoir recours aux services de garde. Cette proportion se révélait légèrement plus élevée que celle de parents en couple qui utilisent les services de garde (64 %).

Les parents plus jeunes sont plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants, et les jeunes enfants sont plus susceptibles de fréquenter un type de services de garde. Par conséquent, il est raisonnable d'observer une proportion plus élevée de jeunes parents ayant recours aux services de garde, comparativement aux parents plus âgés. Plus précisément, 70 % des parents de 30 à 39 ans ont eu recours aux services de garde au cours de l'année précédente, comparativement à 59 % des parents de 40 à 49 ans et à 52 % des parents de 50 à 79 ans.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Graphique 1
Recours aux services de garde, selon l'âge de l'enfant, 2017



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Des écarts dans l'utilisation des services de garde ont également été constatés entre les parents immigrants et les parents nés au Canada. À peine plus de la moitié des parents immigrants (53 %) et des parents résidents non permanents (54 %) ont déclaré avoir eu recours aux services de garde dans les 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 69 % des parents nés au Canada (tableau 1). Cela pourrait s'expliquer par le taux d'emploi plus faible chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada⁷ ou par le fait que les familles immigrantes seraient peut-être moins enclines à déboursier pour des services de garde si elles vivent dans un ménage multigénérationnel.

Les écarts dans le recours aux services de garde chez les parents

autochtones vivant hors réserve et les parents non autochtones ne sont pas significatifs sur le plan statistique. Les limites relatives à la taille de l'échantillon empêchent l'examen plus approfondi des habitudes d'utilisation des services de garde au sein des Premières Nations, chez les Métis et chez les Inuits. De plus amples recherches sont nécessaires pour fournir des renseignements supplémentaires sur le recours aux services de garde par les parents autochtones.

Il est impossible de comprendre les variations dans le recours aux services de garde chez les autres groupes racialisés, en raison de la petite taille de l'échantillon et des enjeux connexes concernant la qualité des données.

Les parents de jeunes enfants sont plus susceptibles d'avoir régulièrement recours à des services de garde et de le faire plus fréquemment

La régularité et la fréquence de l'utilisation des services de garde reflètent les tendances de l'utilisation générale, et le recours aux services de garde sur une base régulière est plus fréquent chez les parents de jeunes enfants, dont un grand nombre n'avaient pas encore commencé l'école. Plus précisément, 50 % des parents d'enfants de 1 à 3 ans ont eu régulièrement recours aux services de garde, tout comme 55 % des parents d'enfants de 4 et 5 ans. Ces proportions se sont fixées à 39 % chez les parents d'enfants de 6 à 9 ans et à 25 % chez les parents d'enfants de 10 à 12 ans (tableau 2).

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Tableau 1
Parents répondants et recours déclaré aux services de garde, selon certaines caractéristiques familiales et démographiques, 2017

	Tous les parents	Recours aux services de garde	Intervalle de confiance à 95 %	
			De	À
		pourcentage		
Parent d'au moins un enfant de 12 ans ou moins vivant au sein du ménage	100,0	64,3	62,3	66,2
Âge de l'enfant le plus jeune dans le ménage				
Moins de 1 an	6,3	15,0*	10,4	21,2
1 à 3 ans (réf.)	34,2	64,0	60,8	67,1
4 et 5 ans (à l'école)	7,1	66,7	59,2	73,4
4 et 5 ans (pas à l'école)	8,6	80,3*	74,5	85,1
6 à 9 ans	25,7	63,2	59,2	67,0
10 à 12 ans	18,1	47,4*	42,6	52,3
Nombre d'enfants (de tout âge) par parent				
1 (réf.)	47,8	59,4	56,4	62,4
2	40,0	70,6*	67,7	73,3
3	10,5	63,3	57,5	68,8
4	1,6	57,4	41,6	71,8
Âge du parent				
20 à 29 ans	11,6	60,9*	54,7	66,8
30 à 39 ans (réf.)	49,2	70,1	67,5	72,5
40 à 49 ans	34,2	58,8*	55,4	62,1
50 à 79 ans	4,9	52,2*	43,4	60,8
État matrimonial du parent				
En couple (réf.)	89,3	63,6	61,5	65,7
Seul	10,7	69,7*	64,4	74,5
Revenu du ménage				
Moins de 40 000 \$	10,3	54,7	48,8	60,5
40 000 \$ à 99 999 \$ (réf.)	40,5	59,1	55,8	62,2
100 000 \$ ou plus	49,2	70,5*	67,8	73,1
Centre de population				
Grands centres de population urbains (RMR/AR) (réf.)	84,9	64,7	62,5	66,8
Régions rurales, petits centres de population, Île-du-Prince-Édouard	15,1	62,0	57,2	66,7
Identité autochtone				
Autochtone (réf.)	5,7	68,2	59,4	75,9
Non autochtone	94,3	69,2	66,9	71,3
Statut d'immigrant				
Immigrant	27,7	53,1*	49,1	57,1
Résident non permanent	3,6	53,7*	42,2	64,7
Né au Canada (réf.)	68,7	69,1	66,9	71,2

* valeur significativement différente de celle de la catégorie de référence ($p < 0,05$) [réf.]

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Seuls les parents ayant régulièrement recours aux services de garde ont eu à donner des renseignements additionnels sur les modes de garde. Parmi les parents ayant régulièrement recours aux services de garde, la majorité a déclaré amener les enfants en services

de garde cinq jours ou plus par semaine, quel que soit l'âge de l'enfant. Environ le tiers des parents de jeunes enfants ont indiqué amener régulièrement leurs enfants aux services de garde de un à quatre jours par semaine, et un moins grand nombre a mentionné

faire appel à ces services moins d'une fois par semaine. Quant aux parents d'enfants plus âgés (10 à 12 ans), ils ont déclaré, selon des proportions comparables, amener leur enfant aux services de garde moins d'une fois par semaine (26 %) et de un à quatre jours par semaine (20 %).

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Les garderies et les centres préscolaires sont plus fréquentés par les jeunes enfants

Chez les parents de jeunes enfants (1 à 5 ans), la garderie ou le centre préscolaire était le type le plus courant de services de garde utilisé, et les services de garde en milieu familial sont au deuxième rang des modes de garde les plus courants (graphique 2). Une faible proportion (13 %) de parents d'enfants de 4 et 5 ans ont indiqué avoir recours à un service de garde avant ou après l'école, tandis que la majorité des parents d'enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans) ont indiqué avoir recours à un tel service, suivi par les services de garde au domicile de l'enfant, que ce soit par une personne apparentée ou non apparentée. Il convient de souligner que l'inscription à l'école maternelle pour les enfants de 4 et 5 ans varie selon les provinces, alors que presque tous les enfants de 6 ans fréquentent l'école.

La commodité constitue la principale raison du choix d'un mode de garde

Les parents ont indiqué la principale raison pour laquelle ils avaient choisi un type précis de services de garde. Quel que soit l'âge de l'enfant, des raisons de commodité, notamment l'emplacement et les heures d'ouverture, ainsi que la fiabilité du fournisseur de services de garde venaient en tête de liste pour le choix d'un mode de garde particulier (tableau 2).

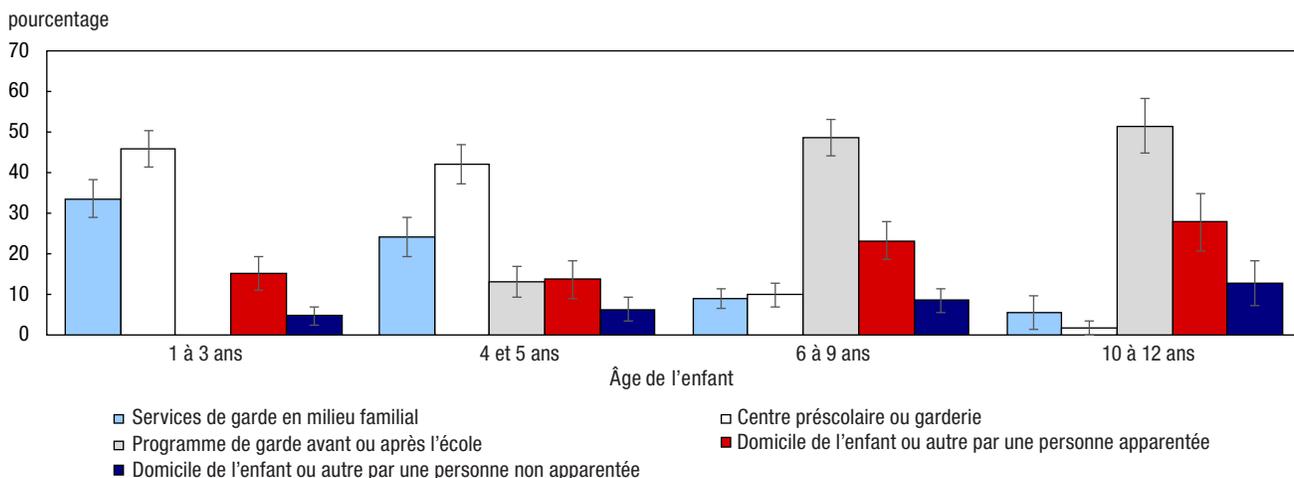
Pour les jeunes enfants (âgés de 1 à 5 ans), une proportion semblable de parents ont dit avoir choisi un mode de garde particulier en raison de sa commodité et parce qu'ils avaient le sentiment que le fournisseur de services de garde était fiable et sûr. La commodité était plus importante pour les parents d'enfants plus âgés. En 2017, près de la moitié des parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans

ont affirmé que l'emplacement et les heures d'ouverture constituaient les principales raisons du choix du mode de garde. D'autres raisons motivant le choix d'un type de services de garde en particulier, comme le coût abordable et le développement de l'enfant, ont été mentionnées moins souvent.

L'emploi des parents et le coût des services de garde sont les raisons mentionnées pour motiver le choix de ne pas avoir recours aux services de garde

Chez les parents qui ont déclaré ne pas avoir recours aux services de garde, les raisons prédominantes de leur choix étaient qu'un parent était à la maison, soit en congé parental ou autre, ou que le parent ne voulait pas recourir aux services de garde ou n'en avait pas besoin.

Graphique 2
Type de modes de garde, selon l'âge de l'enfant, 2017



Note : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Tableau 2
Caractéristiques du recours régulier aux services de garde, selon l'âge de l'enfant, 2017

	Enfant de 1 à 3 ans			Enfant de 4 et 5 ans			Enfant de 6 à 9 ans			Enfant de 10 à 12 ans		
	Répartition	Intervalle de confiance à 95 %		Répartition	Intervalle de confiance à 95 %		Répartition	Intervalle de confiance à 95 %		Répartition	Intervalle de confiance à 95 %	
		De	À		De	À		De	À		De	À
	pourcentage											
Recours aux services de garde par une personne autre qu'un parent												
Recours régulier	50,3	47,3	53,4	54,8	51,0	58,6	39,3	36,4	42,3	24,7	22,1	27,5
Recours occasionnel	15,2	13,0	17,8	17,0	14,1	20,2	22,7	20,4	25,2	25,5	22,8	28,4
Aucun recours à ces services	34,4	31,4	37,5	28,2	24,8	31,9	38,0	35,0	41,1	49,8	46,5	53,2
Fréquence du recours aux services de garde[†]												
5 jours ou plus par semaine	63,6	59,0	68,0	58,0	53,0	62,9	61,6	57,0	66,1	53,6	46,2	60,8
1 à 4 jours par semaine	31,6	27,5	36,1	33,4	28,8	38,5	25,0	21,2	29,1	20,2	15,2	26,4
Moins d'une fois par semaine	4,7	3,1	7,2	8,5	5,6	12,7	13,4	10,6	16,8	26,2	20,1	33,4
Principale raison du recours aux services de garde[†]												
Commodité	27,3	23,8	31,1	33,6	29,0	38,6	47,8	43,3	52,4	44,8	38,2	51,6
Fiabilité et sécurité	30,2	26,2	34,5	28,6	24,0	33,8	24,6	20,6	29,1	30,1	23,7	37,4
Coût abordable	11,8	9,0	15,3	8,0	5,5	11,5	10,3	7,7	13,8	9,2	6,1	13,7
Développement de l'enfant	14,2	11,5	17,4	13,4	10,2	17,5	8,4	6,2	11,1	8,1	5,1	12,7
Autre raison	16,6	13,7	20,0	16,3	13,1	20,1	8,9	6,7	11,6	7,7	4,9	11,9
Nombre d'heures passées en services de garde par semaine[‡]												
À temps plein	72,0	67,6	76,0	53,2	47,9	58,5	14,0	10,8	18,1	10,7	6,7	16,8
À temps partiel	28,0	24,0	32,4	46,8	41,5	52,1	86,0	81,9	89,2	89,3	83,2	93,3
Coût des services de garde par mois[‡]												
Aucun coût	16,4	13,0	20,3	14,9	11,3	19,5	25,2	20,7	30,3	32,8	25,5	41,0
Coût supérieur à 0	83,6	79,7	87,0	85,1	80,5	88,7	74,8	69,7	79,3	67,2	59,0	74,5
Principale raison du non-recours ou du recours irrégulier aux services de garde												
L'un des parents reste à la maison	63,5	58,6	68,2	46,7	40,7	52,8	37,2	33,7	40,9	27,9	24,7	31,4
N'en a pas besoin ou n'en veut pas	14,3	11,1	18,2	27,2	22,2	33,0	41,9	38,2	45,8	56,9	53,1	60,5
Services de garde trop coûteux	8,5	6,1	11,9	8,6	5,6	13,1	4,7	3,4	6,6	3,7	2,6	5,3
Chômage ou horaire de travail imprévisible	10,5	7,8	14,0	14,4	10,6	19,2	12,8	10,5	15,5	8,2	6,3	10,6
Autre	3,2	1,8	5,6	3,1	1,6	5,7	3,3	2,2	4,9	3,3	2,3	4,8

[†] L'examen portait uniquement sur les personnes ayant déclaré avoir recours régulièrement aux services de garde

[‡] L'examen portait uniquement sur les personnes ayant déclaré avoir recours régulièrement aux services de garde et y ayant recours au moins un jour par semaine

Note : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

La majorité des parents de jeunes enfants (âgés de 1 à 5 ans) ont déclaré que la présence d'un parent à la maison était la principale raison de ne pas avoir recours aux services de garde. Toutefois, la raison pour laquelle un parent reste à la maison est inconnue. Un parent peut rester

à la maison par choix (c.-à-d. que le parent est en congé parental) ou par obligation (c.-à-d. que le parent ne trouve pas de services de garde appropriés), ce qui peut avoir diverses répercussions sur le recours aux services de garde. De 10 % à 15 % des parents d'enfants

de 1 à 5 ans ont déclaré que le chômage ou des horaires de travail imprévisibles ont contribué à ce qu'ils n'utilisent pas de services de garde. En outre, 8 % des parents ont indiqué ne pas recourir aux services de garde en raison de leur coût élevé. La majorité des parents

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

d'enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans) ont déclaré que le fait de ne pas avoir besoin ou de ne pas vouloir de services de garde était la principale raison de ne pas les utiliser.

Le coût des services de garde varie en fonction de l'âge de l'enfant

La majorité des parents ont déclaré payer pour les services de garde. Toutefois, la proportion de parents indiquant n'avoir aucun coût augmentait avec l'âge de l'enfant (tableau 2). La grande majorité (84 %) des parents qui ont déclaré ne pas payer pour les services de garde ont indiqué qu'une personne apparentée prenait soin de leur enfant, au domicile du répondant ou ailleurs.

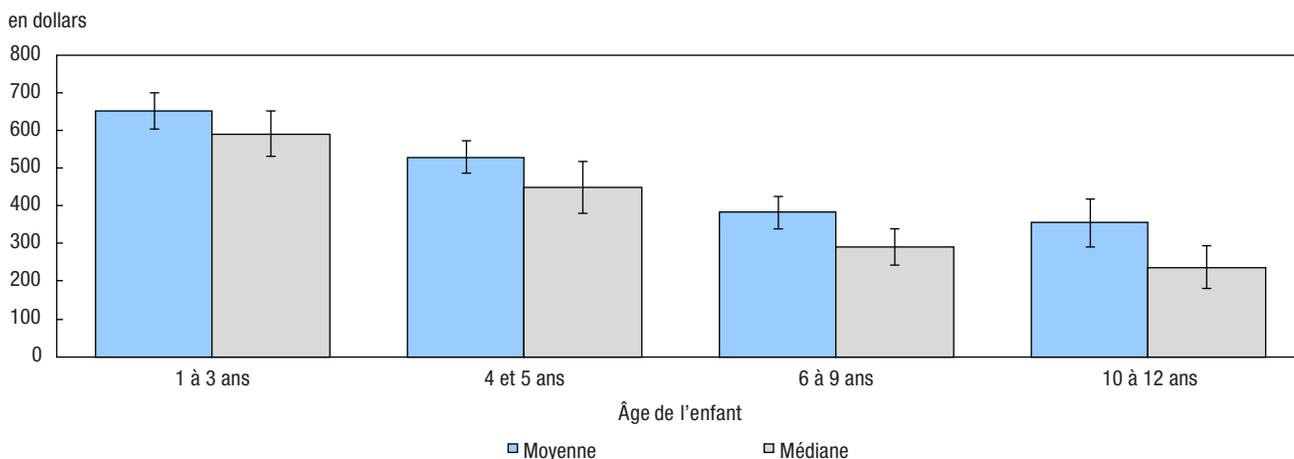
Chez les parents qui payent pour les services de garde, le coût moyen par enfant était le plus élevé pour les jeunes enfants et il diminuait pour les groupes d'enfants plus âgés (graphique 3). Cette tendance à la baisse correspond aux nombres d'heures par semaine qu'un enfant passe au service de garde. Les jeunes enfants ont tendance à avoir besoin de plus d'heures de garde, tandis que les enfants d'âge scolaire ne fréquentent habituellement les services de garde qu'en dehors des heures de classe⁸.

Une majorité de parents (72 %) d'enfants de 1 à 3 ans ont déclaré une fréquentation à temps plein (c.-à-d. 30 heures ou plus par semaine) des services de garde, tandis que les parents d'enfants de 4 et 5 ans étaient susceptibles de déclarer,

dans une même proportion, un recours à temps plein aux services de garde ou une fréquentation à temps partiel. De 86 % à 90 % des parents d'enfants d'âge scolaire ont indiqué que leur enfant fréquentait les services de garde à temps partiel.

Les coûts pour les services de garde ont également tendance à être plus élevés pour les jeunes enfants en général, plus particulièrement pour les nourrissons et les tout-petits⁹. De plus, les jeunes enfants ont tendance à avoir besoin de plus d'heures de garde, tandis que les enfants d'âge scolaire ne fréquentent habituellement les services de garde qu'en dehors des heures de classe. Un plus grand nombre d'heures passées en services de garde est habituellement lié à un coût plus élevé pour ce service.

Graphique 3
Coût moyen et médian par mois des services de garde, selon l'âge de l'enfant, 2017



Note : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

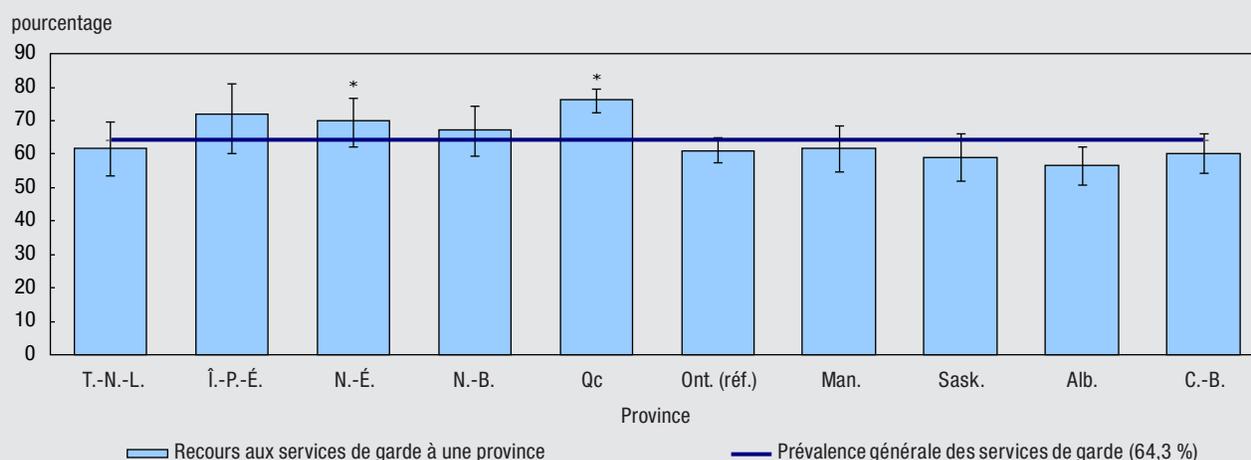
Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Le Québec et les provinces de l'Atlantique ont le plus recours aux services de garde

Les politiques et les programmes liés aux services de garde varient d'un bout à l'autre du Canada, ce qui peut avoir une incidence sur le recours général à ces services. Le taux le plus élevé d'utilisation des services de garde a été observé chez les parents du Québec (76 %), une province dotée d'un système universel de services de garde (graphique 4). Les taux les plus élevés qui se classent derrière ceux du Québec ont été déclarés par les personnes vivant dans les provinces de l'Atlantique; ces taux vont de 62 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 72 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Aucune différence significative ne se détache quant au recours déclaré aux services de garde selon la taille du centre de population. Les parents vivant en régions rurales et dans de petits centres de population (y compris la province de l'Île-du-Prince-Édouard) étaient aussi enclins à déclarer recourir aux services de garde que ceux vivant dans de vastes centres de population urbains (62 % contre 65 %, respectivement).

Graphique 4
Pourcentage de parents ayant déclaré avoir recours aux services de garde, selon la province, 2017



* valeur significativement différente de l'Ontario ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Les mères ayant un horaire de travail normal étaient plus susceptibles d'avoir recours aux services de garde

Puisque des services de garde à faible coût sont souvent associés à une augmentation de l'emploi des mères, l'examen du recours aux services de garde par schémas d'emploi des

mères pourrait donner un aperçu de la croissance possible de l'emploi des mères. À titre d'exemple, lors de l'introduction du système universel de services de garde au Québec, on a estimé qu'il y avait environ 4 % de mères en plus au sein de la population active comparativement à la période précédant les réformes¹⁰. Cela donne à penser que certaines

mères actuellement sans emploi ou en congé pourraient passer à un emploi rémunéré si des services de garde abordables et de qualité étaient offerts.

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2017, 1 mère sur 5 d'enfants âgés de 1 à 12 ans a déclaré ne pas avoir occupé d'emploi ni travaillé en entreprise la semaine

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

ou l'année précédente¹¹. C'était le plus souvent le cas lorsque l'enfant était âgé de 1 à 5 ans. La plupart des mères (71 %) ont déclaré occuper un emploi rémunéré ou travailler en entreprise, tandis que 11 % d'entre elles bénéficiaient d'une forme ou une autre de congé (tableau 3).

Dans cette étude, le recours aux services de garde était plus faible chez les mères qui étaient au chômage (30 %) ou en congé (48 %), comparativement aux mères salariées (74 % ; tableau 3). Le plus faible taux d'utilisation des services de garde par les mères en congé pourrait s'expliquer par la plus faible probabilité que les mères d'enfants de 1 à 3 ans qui sont en

congé recourent aux services de garde (52 %) par rapport aux mères salariées (84 %).

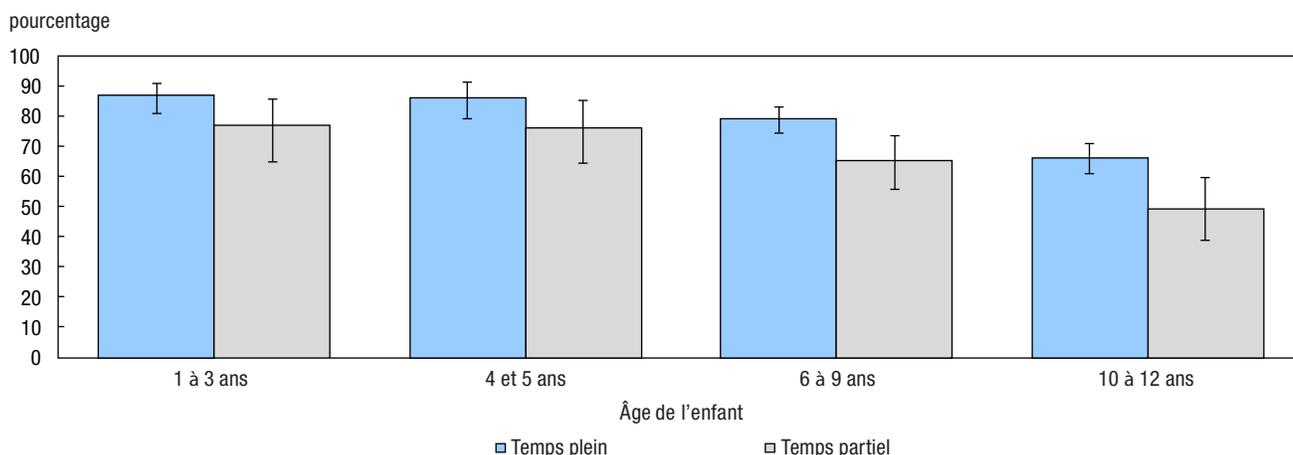
Les mères salariées n'ont pas toutes déclaré recourir aux services de garde. En 2017, 26 % des mères salariées n'avaient pas recours aux services de garde, et la proportion la plus élevée a été observée pour les enfants d'âge scolaire de 10 à 12 ans (39 % ; tableau 3). Dans ce groupe d'âge, il est possible que les services de garde n'aient pas été nécessaires.

Chez les mères salariées, celles ayant des horaires de travail normaux étaient plus susceptibles que celles dont les horaires de travail sont irréguliers de déclarer avoir recours aux services de garde (76 % contre

68 %, respectivement ; tableau 3). Cependant, cet écart n'était significatif sur le plan statistique que pour les mères d'enfants d'âge scolaire. Les différences quant à l'utilisation des services de garde entre les mères employées à temps plein et celles employées à temps partiel obéissent au même schéma.

Dans l'ensemble, le recours déclaré aux services de garde se révélait systématiquement plus élevé chez les mères employées à temps plein (78 %) que chez celles employées à temps partiel (65 %) [graphique 5]. Là encore, cet écart n'était significatif sur le plan statistique que pour les mères d'enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans). Chez les mères d'enfants

Graphique 5
Recours aux services de garde, selon le type d'emploi de la mère et l'âge de l'enfant, 2017



Note : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Tableau 3

Recours aux services de garde, par situation d'emploi des mères, selon l'âge de l'enfant, 2017

Tous les parents	Enfant de 1 à 3 ans			Enfant de 4 et 5 ans			Enfant de 6 à 9 ans			Enfant de 10 à 12 ans			Enfant de 0 à 12 ans	
	Recours aux services de garde	IC à 95 %		Recours aux services de garde	IC à 95 %		Recours aux services de garde	IC à 95 %		Recours aux services de garde	IC à 95 %		Recours aux services de garde	
		De	À											
pourcentage														
Situation d'emploi des mères														
A occupé un emploi ou a travaillé en entreprise dans la semaine ou l'année précédente (réf.)	70,5	83,5	78,5	87,5	82,7	76,7	87,4	75,9	71,7	79,6	61,5	56,7	66,1	74,2
N'a pas occupé d'emploi et n'a pas travaillé en entreprise dans la semaine ou l'année précédente	18,6	38,7*	29,0	49,4	37,3*	27,4	48,5	25,0*	18,4	33,1	21,8*	13,7	32,9	30,2
En congé	10,9	51,7*	41,7	61,6	91,6	79,1	96,9	70,3	51,6	84,1	F	F	F	48,1
Type d'emploi[‡]														
Temps plein (réf.)	77,7	86,7	80,9	90,9	86,1	78,9	91,1	79,0	74,2	83,1	66,0	60,8	70,8	77,7
Temps partiel	22,3	76,8	64,8	85,6	76,2	64,3	85,1	65,2*	55,9	73,5	49,2*	38,9	59,6	65,3
Horaire de travail habituel[‡]														
Normal (réf.)	77,4	84,8	78,9	89,3	85,0	78,0	90,0	78,2	73,5	82,2	64,6	59,2	69,6	76,3
Irrégulier, rotatif ou sur appel	22,6	79,8	68,4	87,9	79,6	67,4	88,0	68,4*	59,1	76,5	50,3*	40,6	60,0	67,9
Conditions d'emploi[‡]														
Permanent (réf.)	87,5	86,8	81,5	90,7	88,2	81,8	92,6	82,1	77,6	85,8	65,1	59,6	70,3	79,2
Saisonnier, temporaire, de durée déterminée ou occasionnel	12,5	69,9	48,6	85,0	77,1	53,5	90,8	57,1*	43,6	69,6	55,7	39,7	70,6	61,2

F données exclues en raison de la faible taille de l'échantillon

* valeur significativement différente de celle de la catégorie de référence ($p < 0,05$) [réf.]

‡ l'examen portait uniquement sur les personnes occupant un emploi

Note : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

âgés de 1 à 5 ans, il n'y avait pas de différence significative dans le pourcentage d'utilisation des services de garde entre les mères travaillant à temps plein et celles travaillant à temps partiel.

Il est possible que l'emploi à temps partiel soit un choix ou une nécessité pour permettre la garde des enfants, surtout pour les mères d'enfants d'âge scolaire qui pourraient ne pas avoir besoin de services de garde à temps plein. D'autres études se sont penchées sur le processus décisionnel des parents quant au recours aux services de garde et sur

la façon dont l'emploi des parents affecte ce processus¹². À titre d'exemple, des parents qui travaillent selon un horaire atypique sont plus susceptibles de recourir à des modes de garde non conventionnels, qui peuvent s'adapter plus facilement à des horaires de travail flexibles¹³.

Le recours aux services de garde varie en fonction du secteur d'emploi des femmes

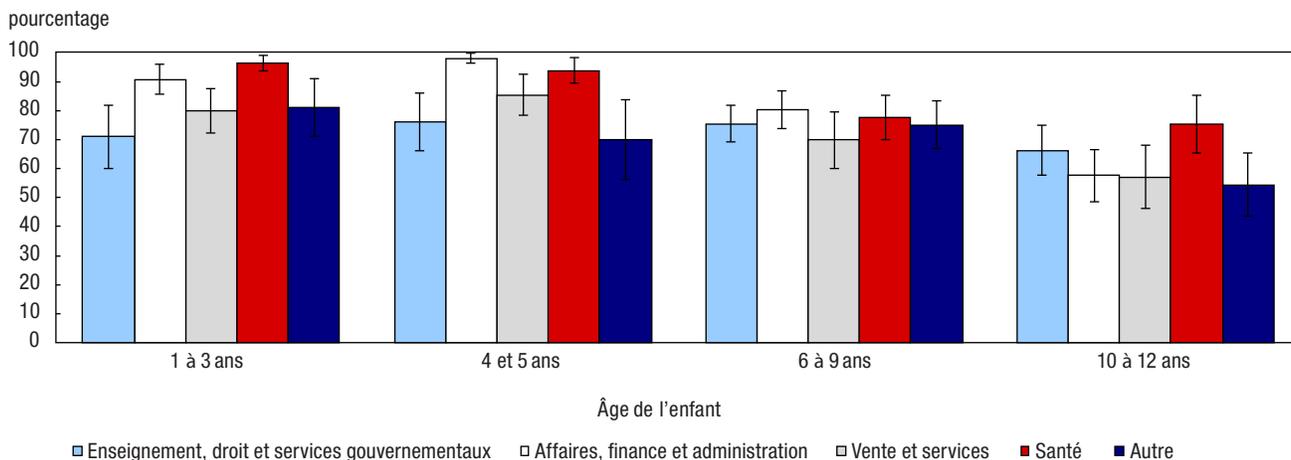
Dans les cinq catégories professionnelles, les mères de jeunes enfants étaient plus susceptibles

d'avoir recours aux services de garde que les mères d'enfants d'âge scolaire (graphique 6). Une plus grande proportion de mères œuvrant dans les secteurs des affaires, des finances et de l'administration, ou de la santé a déclaré avoir recours aux services de garde, comparativement aux mères faisant partie d'autres catégories professionnelles. Il s'agit d'un résultat particulier à la présente étude, qui devrait être corroboré dans le cadre de travaux futurs.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Graphique 6

Recours aux services de garde, selon la profession de la mère et l'âge de l'enfant, 2017



Notes : Compte tenu du faible recours aux services de garde pour les nourrissons de moins de 1 an, aucune donnée n'est présentée. Les catégories de professions reposent sur la Classification nationale des professions de 2016.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Conclusion

La majorité des parents (64 %) d'enfants de moins de 12 ans vivant au sein du ménage ont déclaré recourir aux services de garde en 2017. Le recours aux services de garde varie selon l'âge de l'enfant; la proportion de parents déclarant y avoir recours atteint un sommet pour les enfants de 4 ans et diminue par la suite.

La présente étude indique que le recours aux services de garde varie selon plusieurs facteurs géographiques, démographiques et socioéconomiques, et elle met ainsi en évidence ceux associés à l'utilisation des services de garde par

les parents. Cette étude a également mis en évidence des différences dans le recours aux services de garde selon les caractéristiques de l'emploi des mères. Les mères salariées étaient plus susceptibles d'avoir recours aux services de garde pour leurs enfants. Une plus grande proportion de mères travaillant à temps plein et ayant des horaires normaux ont eu recours à des services de garde, comparativement aux mères travaillant à temps partiel et ayant des horaires irréguliers.

Les recherches futures pourraient examiner de plus près comment d'autres facteurs liés à l'abordabilité, à l'accessibilité et au besoin de

services de garde influencent l'utilisation déclarée des services de garde par les parents.

Shary Zhang est analyste au Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. **Rochelle Garner** est chef au sein de la Division de l'analyse de la santé de Statistique Canada. **Loanna Heidinger** est analyste au Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada. **Leanne Findlay** est chef au sein de la Division de l'analyse de la santé de Statistique Canada.

Sources des données, méthodes et définitions

Source des données

La présente étude repose sur le cycle 31 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2017 sur la famille, qui a été menée du 1^{er} février au 30 novembre 2017. La population visée par l'ESG de 2017 comprend toute personne ne vivant pas en établissement âgée de 15 ans et plus qui réside dans l'une des 10 provinces canadiennes. Le taux de réponse général était de 52,4 %, ce qui a donné lieu à un échantillon final de 20 602 répondants, qui représentent 30 302 287 de Canadiens. Pour obtenir plus de renseignements sur l'ESG, consultez le guide de l'utilisateur de l'ESG de 2017 sur la famille (cycle 31)¹⁴.

L'échantillon analytique se compose de répondants, ci-après appelés « parents », qui sont les parents naturels ou adoptifs d'au moins un enfant de 12 ans ou moins vivant à temps plein ou à temps partiel au sein de leur ménage. Chaque parent devait répondre à des questions visant à obtenir des renseignements sur leurs enfants, jusqu'à un maximum de 20 enfants, en commençant par l'aîné. Les parents ont rempli le module sur la garde des enfants qui comprenait des questions sur le mode de garde pour chaque enfant naturel ou adopté âgé de 12 ans ou moins. Pour simplifier l'analyse et en raison de la faible fréquence de plus de quatre enfants par ménage, les réponses pour un maximum de quatre enfants ont été prises en compte dans l'échantillon analytique final. Il en a résulté un échantillon de 3 746 parents biologiques ou adoptifs qui ont fait rapport de leur utilisation des services de garde pour leurs enfants. L'ESG de 2017 a recueilli des données d'un point de vue individuel et, pour les besoins de la présente étude, le parent est l'unité d'analyse.

Des analyses subséquentes ont été réalisées avec un sous-échantillon de parents de sexe féminin, ci-après appelés « mères ». Puisque les mères qui travaillent sont plus susceptibles de subir des interruptions d'emploi après la naissance d'un enfant que les pères qui travaillent, la présente étude examine de plus près le recours aux services de garde selon la situation d'emploi des mères. Ce sous-échantillon analytique comprenait 3 053 mères d'enfants âgés de 12 ans ou moins vivant dans le ménage.

Méthodes

Des caractéristiques descriptives, dont le recours aux services de garde, ont été indiquées dans l'ensemble et selon l'âge de chaque enfant déclaré : de 1 à 3 ans, 4 et 5 ans, de 6 à 9 ans et de 10 à 12 ans. Pour les parents de plusieurs enfants du même groupe d'âge, un enfant était sélectionné au hasard dans le groupe d'âge aux fins d'analyse.

Les parents ont déclaré des caractéristiques pour les services de garde pour chaque enfant. Cependant, aucune comparaison statistique n'a été réalisée entre les groupes d'âge des enfants, puisque les estimations à l'intérieur des groupes d'âge ne s'excluent pas mutuellement si un parent a des enfants dans des groupes d'âge différents. Les comparaisons de l'ensemble de l'utilisation des services de garde selon la situation d'emploi des mères ont également fait l'objet d'un examen.

Toutes les analyses ont été effectuées grâce aux logiciels SAS 9.3 et SUDAAN 11.0 au moyen des poids de sondage et des poids bootstrap.

Forces et limites

L'Enquête sociale générale (ESG) de 2017 et la présente étude comportent toutes deux plusieurs forces et limites. Tout d'abord, la force de l'ESG de 2017 réside dans le fait qu'elle englobe toutes les provinces, ce qui permet de procéder à un examen plus large du recours aux services de garde dans les provinces canadiennes.

Faire du parent l'unité d'analyse est à la fois une force et une limite de cette étude. Compte tenu de la méthodologie de pondération de l'enquête, les résultats de cette étude se rapportent aux parents et aux mères au lieu des enfants eux-mêmes. Par conséquent, cette étude n'est pas en mesure d'indiquer la proportion d'enfants qui sont dans les services de garde; elle ne peut que mentionner la proportion de parents déclarant recourir à ces services pour leur ou leurs enfants. Cependant, l'ancrage des réponses au niveau du parent établit une compréhension inhérente de l'interdépendance entre plusieurs enfants d'une même famille en ce qui concerne le recours aux services de garde. Puisque les parents pourraient déclarer l'utilisation des services de garde pour plusieurs enfants dans leur famille, il est impossible de présumer de l'indépendance des différents groupes d'âge d'enfants et de la possibilité que l'enfant sélectionné au hasard dans un groupe d'âge ne soit pas représentatif. Il n'a pas été possible de réaliser des comparaisons statistiques entre les différents groupes d'âge.

La période de référence de l'ESG de 2017 constitue une autre limite de l'enquête. La collecte des données comprenait les mois d'été durant lesquels les enfants d'âge scolaire sont en vacances. Les questions sur la garde d'enfants font souvent référence au mois précédent; toutefois, les réponses ont pu être influencées par des horaires de garde différents pour les enfants d'âge scolaire (plus âgés) durant les mois d'été.

Enfin, bien que les renseignements sur le recours aux services de garde aient été associés à des répercussions à court et à long terme pour les enfants, la qualité de ces services est un indicateur de résultats plus précis¹⁵. L'ESG de 2017 n'a pas évalué cette facette de la garde d'enfants.

Définitions

Variables relatives à la garde de l'enfant

Mode de garde : La principale mesure ayant de l'intérêt dans cette étude était le recours aux services de garde. Les parents devaient indiquer s'ils avaient pris des dispositions en rapport avec un mode de garde dans les 12 mois précédents, que ces services soient rémunérés ou non, pour chaque enfant âgé de 12 ans ou moins au sein de leur ménage, en raison du travail ou autre. Puisque le recours aux services de garde pour les enfants de moins de 1 an était faible (15 %), la majorité des analyses ont porté sur les enfants de 1 à 12 ans.

Les parents devaient donner des renseignements additionnels sur le mode de garde retenu pour chaque enfant qui fréquentait régulièrement les services de garde, notamment les suivants :

Type de services de garde : Les parents devaient indiquer le principal type de services de garde utilisé pour chaque enfant au moment de l'enquête et préciser si une personne

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

apparentée assurait ce service. Les réponses étaient regroupées en cinq catégories : les services de garde en milieu familial; les programmes de garde avant ou après l'école; les centres préscolaires, les garderies ou les centres de la petite enfance (au Québec seulement); la garde au domicile de l'enfant ou ailleurs, par une personne apparentée; la garde au domicile de l'enfant ou ailleurs, par une personne non apparentée.

Raisons justifiant le choix du principal mode de garde : Les parents ont été invités à indiquer la raison justifiant le choix du principal mode de garde pour chaque enfant qui en fréquentait un. Les raisons ont été classées ainsi : coût abordable; commodité (emplacement à proximité de la maison, du travail ou de l'école; heures d'ouverture; mes autres enfants fréquentent ou ont fréquenté cet endroit); fiabilité et sécurité (gardé par une personne de confiance; recommandé par quelqu'un; sécuritaire); développement de l'enfant (programme éducatif; socialisation de l'enfant); autre (seule option disponible; faible ratio enfant-adulte, plus d'employés ou plus de temps passé individuellement avec l'enfant; autre).

Fréquence de l'utilisation des services de garde : Les parents ont indiqué le nombre de jours au cours du mois précédent pendant lesquels ils ont eu recours au principal mode de garde pour chaque enfant. Les réponses étaient : 5 jours par semaine ou plus; 1 à 4 jours par semaine; moins d'une fois par semaine.

Coût des services de garde : Les parents ont indiqué la somme moyenne dépensée pour les services de garde et la fréquence de l'utilisation des services de garde. Le coût a été déclaré par enfant sur une base quotidienne, hebdomadaire, bihebdomadaire ou mensuelle. Pour des besoins d'uniformité et de facilité d'analyse, la somme médiane moyenne dépensée dans les services de garde a été calculée sur une base mensuelle à l'aide d'un facteur de conversion pour les parents ayant déclaré des coûts pour les services de garde.

Raisons pour ne pas avoir recours aux services de garde : Les parents qui n'ont pas eu recours à des services de garde pour leurs enfants ou qui l'ont fait de façon irrégulière devaient en donner la principale raison. Les raisons se regroupaient ainsi : n'en a pas besoin ou n'en veut pas; services de garde trop coûteux; l'un des parents reste à la maison (congé de maternité, de paternité ou parental); l'un des parents souhaite demeurer à la maison avec l'enfant; chômage ou horaire de travail imprévisible (sans emploi; horaire de travail ou des cours imprévisible ou variable); autre (manque de places ou liste d'attente; services non adaptés aux besoins de l'enfant; autre).

Autres caractéristiques

Le recours aux services de garde a fait l'objet d'un examen selon diverses caractéristiques démographiques et socioéconomiques. L'état matrimonial des parents a été regroupé en deux catégories : avec partenaire (marié ou conjoint de fait) ou sans partenaire (célibataire, séparé, divorcé, veuf). À partir de renseignements autodéclarés, l'identité autochtone des parents a été divisée en deux catégories, soit autochtone ou non autochtone. D'après le pays de naissance et le statut d'immigrant reçu, les parents étaient classés comme immigrants, résidents non permanents ou personnes nées au Canada. Conformément à la littérature déjà publiée, le revenu des ménages a été regroupé en trois catégories : moins de 40 000 \$, de 40 000 \$ à 99 999 \$, et 100 000 \$ ou plus.

Situation d'emploi de la mère

Situation d'emploi : Les mères étaient en emploi si elles occupaient un emploi ou travaillaient en entreprise au cours des 12 mois précédant l'interview et sans emploi si elles n'occupaient pas un emploi dans les 12 mois précédant l'interview. Les mères qui ont déclaré être en congé parental ont été classées séparément.

Type d'emploi : Les mères qui travaillaient 30 heures ou plus par semaine étaient considérées comme employées à temps plein et celles qui travaillaient moins de 30 heures par semaine, comme employées à temps partiel.

Horaires de travail : L'horaire de travail habituel des mères a été classé ainsi : normal (horaire normal de jour ou quart normal de jour, de soir ou de nuit) ou irrégulier (quart rotatif ou fractionné, horaire irrégulier ou travail sur appel).

Catégorie professionnelle : La profession des mères a été déclarée sur la base de la Classification nationale des professions de 2016. Les trois quarts (75 %) des mères ayant un emploi travaillaient dans l'une des quatre grandes catégories professionnelles suivantes : enseignement, droit et services gouvernementaux; affaires, finance et administration; vente et services; santé. Les six autres catégories professionnelles (gestion; sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés; arts, culture, sports et loisirs; métiers, transport, machinerie et domaines apparentés; ressources naturelles, agriculture et production connexe; fabrication et services d'utilité publique) ont été regroupées dans la catégorie « Autre ».

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

Notes

1. Voir le document du budget (2021).
2. *Le Quotidien*, 7 avril 2021. Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2020.
3. Fortin (2017).
4. Dans cette étude, les parents font référence aux répondants qui sont des parents naturels ou adoptifs d'au moins un enfant de 12 ans ou moins vivant à temps plein ou à temps partiel au sein du ménage.
5. Voir Moyser (2017).
6. Dans l'ensemble, près de la moitié (48 %) de tous les parents avaient un enfant naturel ou adopté, 40 % avaient deux enfants, et le reste avait trois enfants ou plus qui étaient âgés de 12 ans ou moins et qui vivaient à la maison.
7. Yssaad et Fields (2018).
8. Voir MacDonald et Friendly (2019).
9. Voir MacDonald et Friendly (2016) et Centre canadien de politiques alternatives (2020).
10. Fortin (2017).
11. Ces données pourraient varier par rapport à celles de l'Enquête sur la population active, puisque les deux enquêtes appliquent des méthodologies différentes.
12. Voir Meyers et Jordan (2006).
13. Voir Kimmel et Powell (2006).
14. Voir l'Enquête sociale générale (cycle 31), *Guide de l'utilisateur des microdonnées* (2019).
15. Voir Melhuish et coll. (2015).

Références

- Budget de 2021. *Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*. Accessible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/04/budget-de-2021--un-plan-dapprentissage-et-de-garde-des-jeunes-enfants-pancanadien.html>.
- CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES. 2020. *In progress: Child care fees in Canada 2019*. Accessible en ligne (en anglais seulement) : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2020/03/In%20progress_Child%20care%20fees%20in%20Canada%20in%202019_march12.pdf.
- FORTIN, Pierre. 2017 (mars). « Quels effets le système de garde à l'enfance universel du Québec a-t-il eus sur la sécurité économique des femmes? ». Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine (FEWO) de la Chambre des Communes, Ottawa (Ontario). Accessible en ligne : <https://www.ourcommons.ca/content/Committee/421/FEWO/Brief/BR8806290/br-external/FortinPierre-f.pdf>.
- Enquête sociale générale de 2017 sur la famille (cycle 31). *Guide de l'utilisateur des microdonnées*. 2019.
- KIMMEL, Jean et Lisa M. POWELL. 2006. « Nonstandard Work and Child Care Choices of Married Mothers ». *The Economic Journal*. 32 (3) : 397 à 419.
- MACDONALD, David et Martha FRIENDLY. 2016. *A Growing Concern: 2016 Child Care Fees in Canada's Big Cities*. Centre canadien de politiques alternatives.
- MACDONALD, David et Martha FRIENDLY. 2019. *Developmental Milestones: Child care fees in Canada's big cities, 2018*. Centre canadien de politiques alternatives.
- MELHUIH, Edward, Katharina EREKY-STEVENSON, Konstantinos PETROGIANNIS, Anamaria ARIESCU, Efthymia Vaharis PENDERI, Konstantina RENTZOU, Alice TAWELL, Paul LESEMAN et Martine BROEKHUISEN. 2015. *A review of research on the effects of Early Childhood Education and Care (ECEC) upon child development. CARE project; Curriculum Quality Analysis and Impact Review of European Early Childhood Education and Care (ECEC)*. Rapport technique. Commission européenne. Accessible en ligne : <http://ecec-care.org/resources/publications/>.
- MEYERS, Marcia K. et Lucy P. JORDAN. 2006. « Choice and accommodation in parental child care decisions ». *Community Development: Journal of the Community Development Society*. 37 (2) : 53 à 70.
- MOYSER, Melissa. 2017. « Les femmes et le travail rémunéré ». *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*. Produit n° 89-503-X2015001 au catalogue de Statistique Canada.

Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère

STATISTIQUE CANADA. 2021. « [Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2020](#) ». *Le Quotidien*. 7 avril. Produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210407/dq210407b-fra.htm>.

YSSAAD, Lahouaria et Andrew FIELDS. 2018. « [Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017](#) ». *Série d'analyse de la population active immigrante*. Décembre. Produit n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-606-x/71-606-x2018001-fra.htm>.